

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Matériaux

- Université Claude Bernard Lyon 1 – UCBL (déposant)
- Ecole centrale de Lyon
- Institut national des sciences appliquées de Lyon

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Physique, chimie, matériaux

Établissement déposant : Université Claude Bernard Lyon 1 - UCBL

Établissement(s) cohabilité(s) : Ecole centrale de Lyon, Institut national des sciences appliquées de Lyon

La mention de master *Matériaux*, portée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) est à finalité mixte recherche et professionnelle. Elle a pour objectif de former des cadres supérieurs destinés à la recherche et développement ou à toutes missions en lien avec le domaine des sciences des matériaux (transport, énergie, santé, développement durable, etc). Accueillant environ 30 étudiants en première année (M1), elle se décline ensuite en deux spécialités : *Matériaux innovants*, à finalité recherche et cohabilitée avec l'Ecole centrale de Lyon (ECL) et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon ; *Cycle de vie des matériaux*, à finalité professionnelle, réalisée entièrement en alternance. Les débouchés sont orientés soit vers une poursuite d'études en doctorat en France ou à l'étranger, soit vers une insertion dans le monde industriel. Le master propose également une spécialité *Compétences complémentaires en informatique* (CCI) partagée entre plusieurs mentions de master en sciences.

Avis du comité d'experts

Le master *Matériaux* se positionne dans le champ de formation *Physique, chimie, matériaux* de l'UCBL dans lequel se trouvent deux autres masters (*Chimie* et *Sciences de la matière*). L'aspect matériaux apparaît dans de nombreux autres masters régionaux, mais les recouvrements semblent toutefois limités à quelques exceptions. La situation pourrait être toutefois plus claire avec le master *Ingénierie des matériaux et des procédés* de l'université de Saint-Etienne, et une concurrence régionale (Chambéry et Grenoble) au niveau des formations en matériaux existe.

Cette formation est liée à plusieurs pôles de compétitivité présents dans la région Rhône-Alpes comme Axelera, Plastipolis, Techtera, Trimatec ou Viameca, à certains clusters Rhônalpins, ainsi qu'à plusieurs laboratoires universitaires lyonnais : Ingénierie des matériaux polymères (IMP, unité mixte de recherche (UMR) CNRS 5223), Laboratoire de tribologie et dynamique des systèmes (LTDS, UMR CNRS 5513), Laboratoire matériaux ingénierie et sciences (MATEIS, UMR CNRS 5510), Laboratoire des multi-matériaux et interfaces (LMI, UMR CNRS 5615), Institut des nanotechnologies de Lyon (INL, UMR CNRS 5270) et Institut des Sciences Analytiques (ISA, UMR CNRS 5280)). La spécialité *Cycle de vie des matériaux* s'effectue obligatoirement en collaboration avec des partenaires industriels.

La structure du master est claire et propose aux étudiants deux spécialités à finalités recherche ou professionnelle. La première année (M1) est commune à 95 % aux 2 spécialités (57 crédits ECTS sur 60). Elle apporte les connaissances sur l'élaboration, les propriétés et la caractérisation de différents types de matériaux (polymères, céramiques, métaux et multi-matériaux). Des enseignements transversaux (anglais) et des projets tuteurés sont également proposés. Cette première année comporte un stage de 3 à 6 mois en milieu professionnel. La deuxième année (M2) est propre à chaque spécialité. Le M2 de la spécialité recherche *Matériaux innovants* est constitué d'unités d'enseignements (UE) facultatives (10 UE au choix parmi 28) ce qui permet aux étudiants de construire un parcours personnalisé. Le second semestre correspond à un stage en laboratoire de recherche. Le M2 de la spécialité professionnelle *Cycle de vie des matériaux* se fait en alternance, avec des enseignements (390 heures, dont 5 UE obligatoires) et 38 semaines d'apprentissage en entreprise sur des missions autour des procédés d'élaboration et de mise en œuvre des matériaux et multi-matériaux, de qualité, de cycle de vie des matériaux et de développement durable.

L'attractivité du M1 est en progression (20 inscrits en 2010-2011 et 37 en 2013-2014), pour une capacité d'accueil limitée à 40 étudiants. Les effectifs en M2 sont de 60 étudiants, avec une forte disproportion entre les deux spécialités (84 % en *Matériaux innovants* et 16 % en *Cycle de vie des matériaux*). Dans la spécialité *Cycle de vie des matériaux*, l'effectif moyen de 10 étudiants est stable, en provenance à 80 % du M1. Le faible nombre de dossiers acceptés dans ce M2 est lié à l'obligation d'obtenir un contrat en alternance. Dans la spécialité *Matériaux innovants*, seulement 15 % (6 à 8

étudiants sur 50) des effectifs sont issus du M1 de la mention, la majeure partie (60 %) étant des élèves-ingénieurs d'autres établissements lyonnais en double cursus. Les autres inscrits (25 %) proviennent d'établissements étrangers, traduisant la bonne attractivité de cette formation.

A l'issue du M2 recherche *Matériaux innovants*, les données disponibles sur les promotions 2011 à 2013 indiquent un taux de poursuite d'étude en doctorat faible puisqu'il ne représente que 44 % des diplômés, et un taux d'insertion professionnelle de 30 %. Pour la spécialité professionnelle, les données sur les promotions 2008 à 2011 (12 mois après obtention du diplôme) indiquent un taux d'insertion professionnelle modéré de 54 % après 12 mois, et un taux de poursuite d'étude en doctorat de 10 %. Les emplois occupés correspondent aux objectifs de la formation (ingénieurs R&D dans des grands groupes, responsable de laboratoire, program manager, ...). Il est regrettable que le devenir des autres diplômés ne soit pas renseigné, s'il est connu des équipes pédagogiques.

L'équipe pédagogique est constituée d'intervenants majoritairement issus des laboratoires de recherche locaux, mais il est regrettable que peu de représentants des industries soient présents. Le pilotage de la formation est réalisé à différents niveaux. Un conseil de perfectionnement assure un rôle de conseil pédagogique dans lequel sont discutés les contenus pédagogiques des UE à la lumière des évaluations par les étudiants. Le pilotage du M1 est assuré par une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs de l'UCBL, de professeurs agrégés et d'un chercheur ; elle est réunie aux jurys de chaque semestre. Une commission pédagogique est dédiée à chaque spécialité et se réunit une fois par année. On peut regretter l'absence d'acteurs socio-économiques dans ces commissions.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La recherche est principalement abordée sous la forme de stage en laboratoire (en M1, stage en laboratoire pour neuf crédits ECTS) et via les interventions des enseignants-chercheurs issus des UMR CNRS auxquelles est adossée la formation (essentiellement le laboratoire d'Ingénierie des Matériaux Polymères (IMP) et le laboratoire Multi-matériaux et interfaces (LMI)).
Place de la professionnalisation	La professionnalisation est abordée en M1 via une UE sur la connaissance des milieux industriels et un stage en industrie de trois mois minimum. En M2, l'aspect professionnalisant est variable selon les spécialités.
Place des projets et stages	En M1, un stage d'au moins trois mois est obligatoire, avec rapport écrit et soutenance orale (neuf ECTS). En M2, le stage de quatre à six mois est effectué dans un laboratoire de recherche académique ou industriel pour la spécialité <i>Matériaux innovants</i> . Ce stage peut être commun avec la formation d'origine des élèves-ingénieurs en double cursus.
Place de l'international	Pour aider à la mobilité, des enseignements d'anglais sont proposés en M1 et M2. Certains stages de M1 se déroulent à l'étranger (2 à 4 étudiants par année).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>En termes de flux, les effectifs du M1 (30 étudiants en moyenne) proviennent à 80 % des licences de <i>Chimie</i> et de <i>Physique-chimie</i> de l'UCBL. Des étudiants de licence peuvent également s'inscrire en janvier (2nd semestre) (M1 hybride).</p> <p>Pour l'aide à la réussite, il existe un suivi pédagogique des étudiants en M1 et M2 par les responsables de formation du M1. Un contrat pédagogique offre des dispositions particulières pour les étudiants dispensés d'assiduité. Les étudiants en situation d'handicap bénéficient également de dispositions particulières (tiers temps et assistance).</p> <p>Il ne semble pas y avoir de processus d'aide au choix du M2, et le passage de M1 à M2 est modéré, bien que le pourcentage de redoublement reste inférieur à 10 %.</p>

<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignements sont classiques. Toutefois, le volume horaire alloué aux travaux pratiques est faible en M1. La répartition cours, travaux dirigés et travaux pratiques n'est pas précisée en M2. Il existe une certification des étudiants au niveau B1 dans une langue étrangère.</p> <p>Les établissements ont développé une plateforme numérique (Spiral) à usage des étudiants et des enseignants, leur donnant accès à des documents pédagogique ou de recherche.</p> <p>Une cellule VAE (validation des acquis de l'expérience) est active.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont claires. En M1, il existe des contrôles continus et des examens finaux pour chaque UE, avec une deuxième session en septembre. Le jury est semestriel. En M2, le jury est annuel et composé des responsables de la mention et des spécialités dans les trois établissements.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe pas d'actions spécifiques au niveau de la mention concernant l'acquisition des compétences. Les compétences acquises sont évaluée par les enseignants lors des oraux de stages ou projets et en situation de travaux pratiques. Le livret d'apprentissage permet de suivre les évaluations et l'acquisition des compétences pour les élèves de la filière par alternance.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'observatoire de la vie étudiante de l'UCBL assure le suivi des diplômés. Un suivi plus particulier par le responsable de la spécialité est également réalisé. Le taux de réponses est de l'ordre de 73 % pour la filière recherche. Il n'est rien spécifié pour la filière par alternance.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement pour la mention. Sa composition et ses missions sont définies par l'établissement et ont été remaniées en 2013. Il se réunit en juillet pour le M1, assurant plutôt un rôle de conseil pédagogique dans lequel sont discutés les contenus pédagogiques des UE à la lumière de l'évaluation par les étudiants.</p> <p>Au niveau du M1, l'évaluation des enseignements par les étudiants se déroule à la fin de chaque examen.</p> <p>Une démarche d'autoévaluation croisée avec l'université Paul Sabatier de Toulouse de la formation a été engagée en 2013.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Présence de deux spécialités recherche et professionnelle bien lisibles et attractives.
- Très bon adossement recherche.
- Spécialité professionnelle réalisée en alternance, en lien avec des industriels locaux et nationaux.
- Bonne attractivité liée à cohabilitation de la spécialité recherche avec deux écoles d'ingénieurs.

Points faibles :

- Taux d'insertion professionnelle ou de poursuite en doctorat un peu faibles.
- Faible attractivité du M2 pour les étudiants en M1, générant un déséquilibre au niveau des proportions entre élèves ingénieurs et étudiants issus du M1.
- Faible proportion de travaux pratiques et d'interventions de professionnels.

Conclusions :

Les deux spécialités recherche et professionnelle de la mention *Matériaux* sont claires et attractives dans un contexte local industriel et académique dynamique. Elles bénéficient d'un très bon adossement recherche. Toutefois, l'équipe pédagogique du M1 pourrait être diversifiée avec la participation de professionnels, ce qui pourrait accroître l'orientation des étudiants vers l'alternance. Le taux d'étudiants issus du M1 dans les spécialités pourrait être accru. Le devenir des diplômés pourrait être amélioré, tant en termes de poursuite d'études pour la spécialité recherche que d'insertion professionnelle pour la spécialité professionnelle.

Éléments spécifiques des spécialités

Cycle de vie des matériaux

Place de la recherche	La spécialité <i>Cycle de vie des matériaux</i> est une spécialité professionnelle dispensée en alternance. L'ensemble des étudiants est en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. La place à la recherche est réduite à l'intervention des enseignants-chercheurs des laboratoires. On remarque tout de même que 10 % des étudiants continuent leur formation en thèse CIFRE, d'où une bonne lisibilité des étudiants pour cette activité.
Place de la professionnalisation	La formation étant dispensée en alternance, les étudiants sont apprentis dans des entreprises. L'aspect professionnalisant est renforcé par l'intervention de professionnels dans la spécialité. Les UE gestion des projets, management et communication et le projet tuteuré renforcent l'approche professionnalisante.
Place des projets et stages	L'étudiant réalise une mission en entreprise sur 38 semaines (comptant pour 15 crédits ECTS). Un projet tuteuré est également réalisé sur l'analyse de cycle de vie et l'écoconception.
Place de l'international	Le contrat en alternance du M2 ne laisse pas de place à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès à la spécialité <i>Cycle de vie des matériaux</i> se fait essentiellement à partir du M1, et est assujéti à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. La capacité d'accueil est limitée à 20 apprentis. La moyenne est de 12 inscrits, cependant, les effectifs sont passés de 18 à 7 entre 2010 et 2014. Les nécessités de prérequis spécifiques et la signature d'un contrat en apprentissage expliquent les difficultés de recrutement.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La répartition cours, travaux dirigés et travaux pratiques n'est pas précisée en M2. La place du numérique est similaire à celle décrite au niveau de la mention.
Evaluation des étudiants	Les étudiants sont évalués soit par contrôle continu, soit par examen final ou encore soutenance orale selon l'UE, en accord avec la nature de l'enseignement (langue, UE scientifique, projet tuteuré).
Suivi de l'acquisition des compétences	Un livret d'apprentissage permet d'apprécier efficacement la progression de l'acquisition des compétences professionnelles des étudiants.
Suivi des diplômés	L'observatoire de la vie étudiante de l'UCBL assure le suivi des diplômés. Un suivi plus particulier par le responsable de la spécialité est également réalisé. Le taux de réponse n'est pas noté. Les diplômés de cette spécialité visent majoritairement une insertion professionnelle, toutefois le taux d'insertion est plutôt faible (54%).

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'équipe pédagogique de la spécialité <i>Cycle de vie des matériaux</i> est constituée du responsable du master, du responsable de la spécialité et des différents responsables d'UE, d'une ingénieure formation issue du monde professionnel qui fait le lien avec les entreprises et le CFA et des acteurs socio-économiques. L'équipe se réunit deux fois l'année. En parallèle, le comité de pilotage de la formation (constitué pour la majorité par l'équipe pédagogique) est réuni une fois par an par le CFA.</p>
---	--

Matériaux innovants

<p>Place de la recherche</p>	<p>Dans la spécialité <i>Matériaux innovants</i>, les enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique proviennent des unités de recherche CNRS auxquelles est adossée la formation (IMP et LMI). Une part importante de la formation à la recherche est réalisée lors du stage de M2 en laboratoire au cours du semestre 4.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le caractère optionnel de toutes les UE aide l'étudiant à construire son propre projet professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>En M2, un stage de quatre à six mois est effectué dans un laboratoire de recherche académique ou industriel. Ce stage peut être commun avec celui de la formation d'origine des élèves-ingénieurs en double cursus. Au total, la formation propose entre trois mois à un an de stage sur les deux années, ce qui est conséquent.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La spécialité s'ouvre vers l'international. Il existe des conventions entre l'ENSAM de Meknès au Maroc, l'INSA Lyon et l'ECL. Le nombre d'étudiants étrangers inscrits a augmenté de 7 à 14 durant ces 3 dernières années, en provenance notamment des pays du Maghreb, d'Espagne, Brésil, Vietnam, Colombie.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Avec environ 50 étudiants par an, l'effectif de la spécialité est élevé, du fait de l'inscription en double diplôme d'élèves-ingénieurs des établissements cohabilités (ECL, INSA) auxquels s'ajoutent des partenariats avec trois écoles lyonnaises, l'Ecole supérieure Chimie physique électronique (CPE) de Lyon, l'Institut textile et chimique (ITECH) de Lyon et Polytech Lyon.</p> <p>Le recrutement est réalisé par un jury inter-établissements qui sélectionne les candidats. Un test de connaissance du français (TCF niveau 4) est exigé pour les étudiants étrangers.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignements sont classiques. Toutefois, la répartition cours, travaux dirigés et travaux pratiques n'est pas précisée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>En M2, les étudiants sont évalués par un examen final par UE. Le jury est annuel et composé des responsables de la mention et des spécialités dans les 3 établissements.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Pour la spécialité, le suivi des compétences acquises est uniquement réalisé pendant le stage.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'UCBL assure le suivi des diplômés. Un suivi plus particulier par le responsable de la spécialité est également réalisé. Le taux de réponse est de 73 %. Les diplômés de cette spécialité visent majoritairement une poursuite d'études en doctorat, toutefois le taux de poursuite est faible (44 %), en lien probablement avec le taux élevé d'élèves ingénieurs dans le M2.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Les conseils de perfectionnement et les procédures d'autoévaluation ont été mises en place par les établissements en 2013 et les premiers retours sont fournis via l'OVE (sans précision dans le document fourni). Il n'est pas précisé l'existence d'un conseil de perfectionnement spécifique à la spécialité. L'évaluation des enseignements de la spécialité est réalisée (sur proposition du responsable de la spécialité) par le service CAP (Conception accompagnement pour la pédagogie) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 sur la base d'un questionnaire numérique. En 2013 ; 91 % des élèves ont participé à l'évaluation.</p>
---	---

Compétences complémentaires en informatique

La spécialité *Compétences complémentaires en informatique* (CCI) a pour vocation de former en double compétence en informatique des étudiants de master en sciences (électronique électrotechnique automatique, mathématiques, physique, biologie, sciences de la Terre, etc.). Elle se décline en deux parcours, un parcours *Systèmes d'information pour la production* et un parcours *Systèmes d'information répartis et réseaux*. La formation est essentiellement à vocation professionnelle et permet d'acquérir des compétences en ingénierie des systèmes d'information, en mise en œuvre d'applications réparties ou en gestion des réseaux et bases de données.

<p>Place de la recherche</p>	<p>L'adossement à la recherche est très bon, les enseignants chercheurs étant membres de deux des laboratoires UMR CNRS d'informatique des universités lyonnaises. La formation est à vocation prioritairement professionnelle, de ce fait il n'y a pas d'unité d'enseignement spécifiquement dédiée à la formation pour la recherche. Cependant, il existe marginalement quelques poursuites d'étude en doctorat.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les deux parcours <i>Systèmes d'information pour la production</i> et le parcours <i>Systèmes d'information répartis et réseaux</i> correspondent à des demandes du monde socio-économique. Il en résulte un taux d'insertion professionnelle excellent puisque tous les étudiants sont en emploi durant l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Soulignons qu'une partie des enseignements en présentiel est orientée vers la professionnalisation. Il n'est pas précisé si des étudiants de la spécialité ont passé et obtenu la certification CISCO proposée par l'université.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage en entreprise est obligatoire au semestre 4. Plusieurs outils d'aide à la recherche de stages sont mis à la disposition des étudiants par la cellule Relation Entreprise du département informatique. De par les nombreux liens établis avec les entreprises, la formation dispose notamment d'offres récurrentes de stages.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'équipe enseignante participe à plusieurs projets européens e-learning et MOOCs. Le master n'attire pas d'étudiants étrangers (Campus France). En termes de mobilité encadrée, aucun élément ne permet de juger si des partenariats sont existants tant en mobilité entrante que sortante.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement, que ce soit en formation initiale ou en formation continue, s'effectue sur dossier (avec entretien pour la formation continue) auprès d'étudiants titulaires d'une première année (M1) ou d'une deuxième année (M2) de master scientifique, néanmoins, le nombre d'étudiants issus d'un unique M1 reste marginal.</p> <p>Les effectifs de la formation sont en légère progression pour atteindre une petite quarantaine d'étudiants inscrits. Elle attire une majorité d'étudiants du domaine EEA (<i>Electronique électrotechnique automatique procédés</i>). Le taux de sélection est de 30 % pour 170 dossiers reçus par an. Il y a très peu de candidatures étrangères. Le master réussit à être attractif pour des étudiants issus d'autres universités françaises.</p>

	Le taux de réussite, de l'ordre de 60 %, est un peu faible pour une formation à vocation prioritairement professionnelle. Il y a marginalement quelques poursuites en doctorat.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les cours sont dispensés en présentiel. Une politique numérique est affichée, la majorité des cours est disponible en ligne au travers d'une plateforme pédagogique.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation des étudiants et de délivrance des crédits ECTS correspondent à ce qui se pratique communément dans les universités.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences se fait de façon classique par des rencontres régulières entre l'équipe pédagogique et les étudiants.
Suivi des diplômés	Un suivi efficace des diplômés (enquête à 12 mois) est réalisé par un service dédié de l'université.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement représentatif des différents acteurs de la formation se réunit deux fois par an pour contribuer à l'amélioration continue de la formation, ce qui est très positif. L'évaluation des enseignements par les usagers est mentionnée dans le dossier mais sans en présenter les conclusions, ce qui est regrettable.

Observations de l'établissement

Université Claude Bernard Lyon 1

Division des Études et de la Vie Universitaire
Bâtiment le Quai 43

Adresse Campus : 43, Bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne Cedex

Affaire suivie par Philippe LALLE

Tél secrétariat : 04 72 43 19 73

Fax : 04 72 44 80 05

Mél : vpcevu@univ-lyon1.fr

Master Matériaux
S3 MA 160010032

**Le Vice-président du Conseil des
Etudes et de la Vie Universitaire**

à

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur le Directeur de la section des
formations

Villeurbanne, le 18 mai 2015

Monsieur le Président du HCERES
Monsieur le Directeur de la section des formations

Le responsable du master et l'établissement ont bien pris connaissance de l'évaluation menée par le HCERES et n'ont pas d'observation à formuler, l'évaluation s'avérant plutôt très satisfaisante.

Nous nous emploierons à corriger les quelques points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé au niveau de l'université Lyon 1 et du site de Lyon-Saint-Etienne

Pour le Président de l'Université Claude Bernard Lyon 1
François - Noël GILLY

Le Vice-président du CEVU

Philippe LALLE

